

PIECES A APPORTER POUR L'INSCRIPTION

(Appendice 1)

APPELER L'ECOLE POUR OBTENIR UN RENDEZ-VOUS

Les élèves entrant au Jardin d'enfants devront être âgés d'au moins cinq ans au 1^{er} septembre.

Au moment de l'inscription, tout (e) postulant(e) âgé (e) de moins de dix-huit (18) ans **devra** être accompagné (e) d'un parent ou de la personne responsable. L'Etat de Floride exige ce qui suit:

1. **Preuve écrite de l'actuelle adresse**, telle que bordereau d'eau, d'électricité, reçu de loyer, etc., **à l'exception du**